

5 FEV. 2016

A1434

(98B786)

3 D

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 107 905 EUROS

SIEGE SOCIAL : 30 RUE DE L'INDUSTRIE

67170 BRUMATH

419 088 760 RCS STRASBOURG

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE **EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2015**

L'an deux mille quinze,

le trente septembre à onze heures,

Le conseil de surveillance s'est réuni au siège social, sur convocation de son président.

Sont présents ou représentés :

- Dominique DUTSCHER, membre du conseil de surveillance,
- Emmanuel ROTH, membre du conseil de surveillance,
- Younes ZEMMOURI, membre du conseil de surveillance,

La séance est présidée par Monsieur Emmanuel ROTH en sa qualité de membre du conseil de surveillance, lequel, après avoir fait signer le registre de présence par les membres entrant en séance, constate que les membres du conseil de surveillance présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Emmanuel ROTH rappelle que le conseil est réuni en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du président du conseil de surveillance,
- Remplacement du président de la société et du président du directoire,
- Nomination d'un directeur général,
- Questions diverses.

Puis, le conseil délibère comme suit sur la question figurant à l'ordre du jour :

NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Maxime arrivant à échéance le 19 octobre 2015, les membres du conseil de surveillance prennent acte de la fin du mandat président du conseil de surveillance de Monsieur Maxime DUTSCHER.

Après en avoir délibéré, le conseil de surveillance décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Emmanuel ROTH de nationalité française, né le 30 octobre 1968 à Strasbourg (Bas-Rhin) et demeurant 40 rue Spontini à 75116 PARIS, président du conseil de surveillance à compter du 19 octobre 2015 et pour la durée de son mandat de membre du conseil soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des associés qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Monsieur Emmanuel ROTH aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur présentation de justificatifs.

Monsieur Emmanuel ROTH, présent en séance, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice des fonctions de président du conseil de surveillance.

REMPLACEMENT DU PRESIDENT DE LA SOCIETE ET DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Le mandat de président de la société et président du directoire de Monsieur Dominique DUTSCHER viendra à expiration le 19 octobre 2015. Le conseil de surveillance décide le versement d'une prime de 40 000 € brut à Monsieur Dominique DUTSCHER, au titre de la fin de son mandat de président.

Le conseil de surveillance, à l'unanimité, décide de nommer, en remplacement de Monsieur Dominique DUTSCHER et à compter du 19 octobre 2015, en qualité de président de la société et président du directoire, pour une durée illimitée, la société CARTOON PARTICIPATIONS, société par actions simplifiée au capital de 24 620 000 € dont le siège social est situé 30 rue de l'industrie à 67170 BRUMATH, immatriculée au R.C.S. de Strasbourg sous le numéro 798 632 360.

Le mandat de Directeur général de la société CARTOON PARTICIPATIONS qui viendra à échéance le 19 octobre 2015, n'est pas renouvelé.

Le conseil de surveillance décide également que la rémunération de CARTOON PARTICIPATIONS initialement prévue pour son mandat de Directeur général et s'élevant au montant annuel de 50 900 € hors taxes, est maintenue pour le mandat de président de la société et président du directoire.

La société CARTOON PARTICIPATIONS aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur présentation de justificatifs.

La société CARTOON PARTICIPATIONS, par son représentant légal Monsieur Dominique WENCKER, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'elle n'exerce aucune fonction et n'est frappée d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice des fonctions de président de la société et du directoire.

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

Les membres du conseil de surveillance, à l'unanimité, nomment Monsieur Maxime DUTSCHER né le 17 juin 1982 à Haguenau (Bas-Rhin), de nationalité française, demeurant à Haguenau (Bas-Rhin) 64 rue du Prêtre, directeur général à compter du 19 octobre 2015 et jusqu'au 31 mars 2018.

Il est précisé que le contrat de travail de Maxime DUTSCHER prendra fin à compter du 19 octobre 2015.

La rémunération de Monsieur Maxime DUTSCHER au titre de son mandat directeur général est fixée au montant annuel brut de 77 331 € payable sur 12 mois.

Monsieur Maxime DUTSCHER continuera de bénéficier de la voiture de fonction qui lui a été attribuée par décision du conseil de surveillance en date du 31 mars 2014 et pour laquelle lui sera décompté un avantage en nature.

Monsieur Maxime DUTSCHER aura droit en outre au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur présentation de justificatifs.

En application de l'article 13.3.1 des statuts, Monsieur Maxime DUTSCHER, en sa qualité de directeur général, est membre de droit du directoire.

En application de l'article 13, paragraphe 13.2.5 des statuts, le directeur général Monsieur Maxime DUTSCHER, est investi des mêmes pouvoirs de représentation que ceux exercés par le président et est soumis aux mêmes limitations que le président.

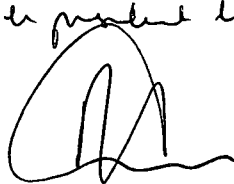
Monsieur Maxime DUTSCHER, présent en séance, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et déclare qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune mesure susceptible de lui interdire l'exercice des fonctions de directeur général.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du conseil de surveillance.

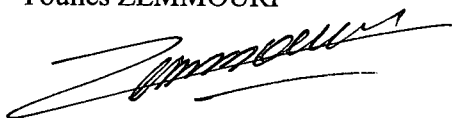
Bon pour acceptation des fonctions de président du conseil de surveillance

Le Président de séance
Président du conseil de surveillance
Emmanuel ROTH



(faire précéder la signature de la mention : « Bon pour acceptation des fonctions de président du conseil de surveillance »)

Younes ZEMMOURI



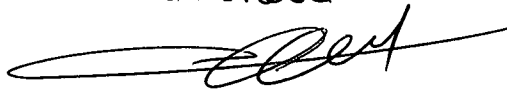
Dominique DUTSCHER

CARTOON PARTICIPATIONS

Représentée par Dominique WENCKER

(faire précéder la signature de la mention : « Bon pour acceptation des fonctions de président de la société et de président du directoire »)

Bon pour acceptation des fonctions de président de la société et de président du directoire



Maxime DUTSCHER

(faire précéder la signature de la mention : « Bon pour acceptation de la fonction de directeur général »)

Bon pour acceptation de la fonction de directeur général

